

# COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 4

### Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 04/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Anthony AUDRAPT - Dominique GUILLET- Nelly GUILLET - MAGNIN Rachel - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER- Nelly GUILLET- Christophe TORREGROSSA-Anthony AUDRAPT

Excusé : - Nicolas MORFIN

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

#### Délibération n°2025-04-012

#### DELIBERATION ANNUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.332-23-2° DU CODE GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2° ;

- Considérant qu'en prévision de travaux de tonte, entretien des espaces, il est nécessaire de renforcer les services techniques de la commune pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 31 octobre 2025.
- Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23-2° du code précité ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de *6 mois maximum* en application de l'article L.332-23-2° du code précité.

- A ce titre, seront créés :

- ♦ au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade de adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions de agent technique polyvalent en milieu rural ;
- ♦ au maximum 1 emploi à temps non complet (maxi 4/5 temps travail) dans le grade de adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions de agent technique polyvalent en milieu rural .

## COMMUNE DE VASSIEUX EN VERCORS

- ♦ au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade de adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions de agent administratif polyvalent

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Résultat du vote		Pour extrait certifié conforme,
Pour	7	
Contre		A VASSIEUX-EN-VERCORS Le 10/04/2025
Abstention		 Le Maire Thomas OTTENHEIMER (Cachet de la Mairie)

*La présente délibération est exécutoire de plein droit conformément à la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes. A cet effet, Monsieur le Maire soussigné, certifie en avoir assuré la publicité et la transmission ce jour, pour visa, à Monsieur le Préfet.*